

Mise en marche pour le **KYOCERA Kona**

Mise en marche 2

Information importante concernant la sécurité 11

Garantie du fabricant 22

Contrat de licence de l'utilisateur final 25

© 2013 Kyocera Corporation. Tous droits réservés. Public Mobile, Everybody Talk ainsi que le logo de Public Mobile sont des marques de commerce de Public Mobile inc. Toute autre marque de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. Kyocera est une marque déposée de Kyocera Corporation.

Ce produit comporte le navigateur NetFront d'ACCESS CO., LTD. ACCESS et NetFront sont des marques de commerce ou des marques de commerce déposées d'ACCESS CO., LTD. au Japon et dans d'autres pays. Ce logiciel est fondé en partie sur le travail de l'Independent JPEG Group.

La marque *Bluetooth*® ainsi que les logos sont des marques de commerce déposées et sont la propriété de Bluetooth SIG, inc. et toute utilisation de ces marques par Kyocera Corporation sont sous licence. Toutes autres marques de commerce ainsi que noms commerciaux sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Mise en marche

- ◆ Votre KYOCERA Kona (page 2)
- ◆ Préparez votre téléphone pour l'utilisation (page 3)
- ◆ Menu principal de votre téléphone (page 4)
- ◆ Utilisation de votre téléphone (page 5)
- ◆ Service de soutien à la clientèle (page 10)
- ◆ Remarques (page 10)

Cette section vous présente les fonctions de base pour mettre en route votre KYOCERA Kona. Visitez <http://www.publicmobile.ca/> pour consulter le guide de l'utilisateur complet et d'autres renseignements.

Votre KYOCERA Kona

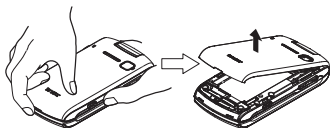


Préparez votre téléphone pour l'utilisation

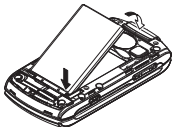
Apprenez ce que vous devez faire avant d'utiliser votre téléphone pour la première fois.

Installer la pile

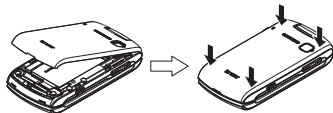
1. Introduisez votre ongle dans la fente située dans le bas du couvercle du compartiment pile et soulevez légèrement pour enlever le couvercle.



2. Insérez la pile, l'extrémité des contacts d'abord, puis appuyez doucement jusqu'à ce qu'elle soit en place.

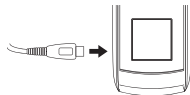


3. Remettez le couvercle, assurez-vous que toutes les languettes sont bien en place et qu'il n'y a pas d'interstices.





Charger la pile


1. Branchez le chargeur du téléphone dans une prise électrique.
2. Branchez l'autre extrémité du chargeur du téléphone dans la fiche chargeur / accessoire située sur la gauche de votre téléphone.



Allumer et Éteindre le téléphone

- ▶ Pour allumer votre téléphone, appuyez sur .
- ▶ Pour éteindre votre téléphone, appuyez et maintenez  jusqu'à ce que l'écran s'éteigne.

Menu principal de votre téléphone


Appuyez sur  lorsque le téléphone est en mode veille pour accéder au menu principal.

Mode veille >	Niveau 1 >	Niveau 2
Touche OK	Appels récents	Accédez à votre journal des appels.
	Navigateur	Naviguez sur le web.
	Contacts	Accédez à votre liste de contacts.
	Calendrier	Accédez à votre calendrier.
	Messages	Accédez aux options suivantes : Msg. vocale , Envoyer message , et Messages .
	Portail info	Lancez le portail info du Public Mobile.
	Appareil photo	Lancez l'appareil photo.
	Multimédia	Accédez aux options suivantes : Photos , Téléchargé , et Préchargé .
	Sons	Accédez aux options suivantes : Sonneries , Volume , et Alertes .
	Paramètres	Accédez aux options suivantes : Affichage , Sons , Entrée de texte , Info téléphone , Verrouiller tél. , Réinit./Supprimer , et Autres .
Outils	Accédez aux options suivantes : Alarme , Média assigné , Calculatrice , Compte rebours , Chronomètre , Services vocaux , et Horloge univ.	
Bluetooth	Accédez aux options suivantes : Activer/Désactiver , Visibilité , Ajt nouv. , Disp. confiance , et Info mon Bluetooth .	



Naviguer dans les menus

La touche de navigation sur votre téléphone vous permet de faire défiler les menus rapidement et facilement. De nombreux menus disposent d'une barre de défilement à droite pour vous aider à garder une trace de votre position dans le menu. Pour naviguer dans un menu, appuyez sur la touche de navigation haut ou bas.

Sélectionner les éléments du Menu

Lorsque vous naviguez dans le menu, les options du menu sont en surbrillance. Sélectionnez une option en la mettant en surbrillance et en appuyant sur . Si l'option est numérotée, vous pouvez la sélectionner en appuyant sur le chiffre correspondant sur le clavier du téléphone.

Retour en arrière dans un menu

- ▶ Appuyez sur  pour revenir au menu précédent.
- ▶ Appuyez sur  pour revenir au mode veille.


Utilisation de votre téléphone

Profitez des fonctions de votre téléphone, depuis les fonctions de base (initier des appels) jusqu'aux plus avancées (utiliser la messagerie, prendre des photos et autres).

Messagerie vocale

Configurer la boîte vocale



Tous les appels manqués sont automatiquement transférés vers votre messagerie vocale, que votre téléphone soit en cours d'utilisation ou éteint. Vous devriez configurer la messagerie vocale et enregistrer un message personnel dès que votre téléphone est fonctionnel :

1. Depuis le mode veille, appuyez et maintenez .
2. Suivez les commandes vocales pour créer votre mot de passe et enregistrer votre nom et un message personnel.

Nous vous recommandons fortement de créer un mot de passe pour votre boîte vocale. Sans mot de passe, toute personne ayant accès à votre téléphone peut également avoir accès à vos messages.

Récupérer les messages vocaux

Depuis votre téléphone sans fil :



- ▶ Depuis le mode veille, appuyez et maintenez .
- ▶ Pour utiliser le menu de votre téléphone, appuyez sur  > **Messages** > **Msg. vocale**.

Depuis un autre téléphone :


1. Composez votre numéro de téléphone à technologie sans fil.
2. Lorsque votre boîte vocale répond, appuyez sur la touche dièse (#).
3. Saisissez votre mot de passe.

Appels


Faire un appel

1. Saisissez un numéro de téléphone depuis le mode veille. (Si vous faites une erreur en marquant le numéro, appuyez sur  pour effacer les chiffres.)
2. Appuyez sur .


Répondre à un appel entrant

- ▶ Lorsque votre téléphone sonne ou vibre, répondez à l'appel en appuyant sur .

Refuser un appel entrant

- ▶ Appuyez sur  pour envoyer l'appel vers la boîte de réception de votre messagerie vocale.

Terminer un appel

- ▶ Appuyez sur .

Contacts

Voir vos Contacts

1. Depuis le mode veille, appuyez sur **CONTACTS** (touche programmable de droite).
2. Utilisez la touche de navigation pour dérouler la liste et voir vos contacts.

Ajouter un nouveau contact

1. Depuis le mode veille, appuyez sur **CONTACTS** (touche programmable de droite) > **Ajouter nouv...** > **Nouveau contact**.
2. Saisissez le nom de la nouvelle entrée et appuyez sur la touche de navigation bas.
3. Saisissez le numéro de téléphone et appuyez sur **OK**.
4. Mettez en surbrillance un type de numéro pour l'entrée (**Mobile, Dom., Bureau, Téléavert., Fax, ou Autr**) et appuyez sur **OK**.
5. Appuyez sur **FIN** (touche programmable de gauche).

Modifier les Contacts

1. Depuis le mode veille, appuyez sur **CONTACTS** (touche programmable de droite).
2. Mettez en surbrillance la saisie que vous voulez modifier et appuyez sur **OPTIONS** (touche programmable de droite) > **Éditer contact**.
3. Mettez en surbrillance les informations que vous voulez modifier et ajoutez ou modifiez les informations.
4. Appuyez sur **FIN** (touche programmable de gauche) lorsque vous avez terminé.

Supprimer une saisie de contact

1. Depuis le mode veille, appuyez sur **CONTACTS** (touche programmable de droite).
2. Mettez en surbrillance une saisie que vous voulez supprimer.
3. Appuyez sur **OPTIONS** (touche programmable de droite) > **Supprimer contact**.
4. Appuyez sur **SUPPRIMER** (touche programmable de gauche).

Messages

Envoyer un message texte (SMS)

1. Appuyez sur **OK** > **Messages** > **Envoyer message**.
2. Sélectionnez **Aller à Contacts** pour sélectionner un contact.
-ou-
Appuyez sur **MULTIPLE** (touche programmable de gauche) pour sélectionner multiples destinataires et appuyez ensuite sur **CONTINUER** (touche programmable de gauche).
-ou-
Appuyez sur **NELLE ADRESSE** (touche programmable de droite) pour saisir un numéro de téléphone directement, et ensuite appuyez sur **CONTINUER** (touche programmable de gauche).
3. Utilisez votre clavier pour saisir un message ou appuyez sur **OPTIONS** (touche programmable de droite) pour sélectionner des options supplémentaires.
4. Appuyez sur **ENVOYER** (touche programmable de gauche).

Envoyer un message multimédia (MMS)

1. Suivez les étapes de 1 à 3 « Envoyer un message texte (SMS) ».
2. Sélectionnez **<Ajt. pièce jointe>** et sélectionnez **Photo** ou **Audio**.
 - Si vous sélectionnez **Photo**, sélectionnez **Prendre nelle photo** ; ou sélectionnez **Mes photos**, sélectionnez fichiers à joindre, et appuyez ensuite sur **SUIVANT** (touche programmable de gauche).
 - Si vous sélectionnez **Audio**, sélectionnez **Enreg.nouv.audio** ; ou sélectionnez **Données enregistrées** et sélectionnez fichiers à joindre, et appuyez ensuite sur **SUIVANT** (touche programmable de gauche).
3. Si vous êtes satisfait(e) de votre message, appuyez sur **ENVOYER** (touche programmable de gauche).

Ouvrir les Messages

- Lorsque vous recevrez un message, votre téléphone affichera un message de notification. Utilisez la touche de navigation ou sélectionnez **Voir** pour voir le message.

Répondre aux messages

1. Lorsque le message s'affiche, appuyez sur **RÉPONDRE** (touche programmable de gauche).
2. Rédigez une réponse et appuyez sur **ENVOYER** (touche programmable de gauche).

Appareil photo

Prendre une photo

1. Appuyez sur **OK** > **Appareil photo** ou appuyez et maintenez  pour activer la caméra de votre téléphone.
2. En vous servant de votre affichage comme d'un viseur, dirigez l'objectif de la caméra sur votre sujet.
3. Appuyez sur **OK**, , ou sur **CAPTURER** (touche programmable de gauche) jusqu'à ce que vous entendiez le déclic de l'obturateur. La photo sera automatiquement enregistrée dans le dossier Mes photos.
 - Pour revenir au mode caméra pour prendre une autre photo, appuyez sur **APP.PHOTO** (touche programmable de gauche) ou sur .
4. Appuyez sur **OPTIONS** (touche programmable de droite) pour d'autres options.
 - **Envoyer message** pour envoyer votre photo dans un message.
 - **Assigner** pour assigner la photo.
 - **Suppr.** pour supprimer la photo que vous venez de prendre.
 - **Voir média** pour aller vers le dossier Mes photos et examiner vos photos enregistrées.
 - **Détails/Éditer** pour modifier ou afficher des détails relatifs à vos photos.

Bluetooth

Allumer et Éteindre le Bluetooth

1. Appuyez sur **OK** > **Bluetooth** > **Activer/Désactiver**.
2. Appuyez sur **ACTIVÉ** (touche programmable de gauche) pour activer le Bluetooth. Appuyez sur **DÉSACTIVÉ** (touche programmable de gauche) pour désactiver le Bluetooth.

Appairer des appareils Bluetooth

1. Appuyez sur **OK** > **Bluetooth** > **Ajt nouv.**
2. Sélectionnez l'appareil que vous voulez appairer et appuyez sur **OK**.
3. Si une invite s'affiche, saisissez la clé d'accès ou confirmez le code d'accès autogénéré et appuyez ensuite sur **OK**.
4. (Optionnel) Modifiez le nom de l'appareil et appuyez sur **SAUV.** (touche programmable de gauche).

Remarque : En raison de spécifications et de caractéristiques différentes pour d'autres appareils Bluetooth compatibles, l'affichage et les fonctionnements peuvent différer, et des fonctions comme transférer ou échanger peuvent ne pas fonctionner.

Service de soutien à la clientèle

Utilisez notre page de soutien sur PublicMobile.ca qui a des réponses à une série de questions.

Veillez communiquer avec Public Mobile d'une des manières ci-dessous :

- Communiquez avec nous par courriel à l'adresse support@publicmobile.ca. Nous vous répondrons en moins de 72 heures.
- Téléphonez au service de soutien à la clientèle au 1-855-4PUBLIC (1-855-478-2542) ou au *611 depuis votre téléphone Public Mobile.

Remarques

- L'abonnement à un plan de service ou des frais supplémentaires peuvent être exigés pour les services décrits dans ce guide. Certains services ne fonctionneront pas sur tous les téléphones. Veuillez visiter <http://www.publicmobile.ca/> pour d'autres détails.
- Les instructions d'exécution des tâches de ce manuel peuvent changer en fonction de la version du logiciel installé dans votre téléphone.
- **Message important sur la protection de la vie privée.** Ce téléphone est capable d'établir sa (ou votre) position géographique. Pour régler les contrôles d'accès et l'utilisation des coordonnées géographiques par d'autres, appuyez sur  > **Paramètres** > **Autres** > **Localisation**. Vous aurez ensuite l'option pour sélectionner **Activer** ou **Désactiver**. Pour la plupart des applications et services que vous sélectionnez, le téléphone doit être allumé et réglé pour permettre la collecte des infos de localisation pour fonctionner.

Information importante concernant la sécurité

- ◆ Précautions générales (page 11)
- ◆ Utilisation et accès sécuritaire à votre téléphone (page 12)
- ◆ Utiliser votre téléphone avec un appareil auditif (page 14)
- ◆ Entretien de la pile (page 16)
- ◆ Énergie radiofréquence (RF) (page 18)
- ◆ Enregistrement du propriétaire (page 21)

Cette section comprend de l'information opérationnelle et de sécurité vous permettant d'utiliser votre téléphone de façon sécuritaire. L'inobservation de ces informations peut engendrer des blessures graves, la mort ou des dommages à la propriété.

Précautions générales

Il y a plusieurs directives simples qui vous permettent d'utiliser votre téléphone adéquatement et qui vous assurent un service sécuritaire et de qualité.

- Afin de maximiser la performance, ne touchez pas aux parties où sont situées les antennes internes lorsque vous utilisez votre téléphone.
- Parlez directement dans le microphone.
- Protégez votre téléphone contre la pluie et autres liquides. Dans le cas où votre téléphone serait mouillé, éteignez-le immédiatement et retirez la pile.
- Évitez d'exposer votre téléphone au soleil pendant de longues périodes (comme sur le tableau de bord d'une voiture).
- Bien que votre téléphone soit robuste, il s'agit d'une pièce d'équipement complexe qui peut être brisée. Évitez de le laisser tomber, de le frapper, de le tordre ou de vous asseoir dessus.
- Tout changement ou modification à votre téléphone n'étant pas expressément approuvé dans ce document pourrait mettre fin à la garantie et à votre droit d'utiliser cette pièce d'équipement.

Remarque : Pour un meilleur entretien de votre téléphone, seul le personnel autorisé de Kyocera devrait manipuler votre téléphone et ses accessoires. Un manquement à cette indication peut être dangereux et engendrer l'annulation de votre garantie.

Utilisation et accès sécuritaire à votre téléphone

Ne vous fiez pas à votre téléphone pour les appels d'urgence

Puisque les téléphones cellulaires fonctionnent grâce à des signaux radio, la connexion ne peut être garantie dans toutes les conditions. Pour cette raison, vous ne devriez jamais dépendre uniquement d'un téléphone cellulaire pour les communications essentielles (par exemple, les urgences médicales). Il peut être impossible de faire un appel d'urgence sur certains réseaux cellulaires ou si certains services de réseau ou dispositifs de téléphone cellulaire peuvent être utilisés. Communiquez avec votre fournisseur de service pour les détails.

Utilisation de votre téléphone lors de la conduite automobile

Parler au téléphone lorsque vous conduisez (ou utiliser un téléphone sans dispositif mains libres) est interdit dans certaines juridictions. Les restrictions spécifiques varient selon les lois. Rappelez-vous que la sécurité est toujours la priorité.

Suivre les directives de sécurité

Afin d'utiliser votre téléphone de façon efficace et sécuritaire, conformez-vous toujours à la réglementation du lieu donné. Éteignez votre téléphone dans les endroits où son utilisation est interdite ou lorsqu'il y a risque d'interférence ou d'un danger potentiel.

Utilisation de votre téléphone à proximité d'autres dispositifs électroniques

La plupart des dispositifs électroniques modernes sont protégés contre les signaux RF. Cependant, les signaux RF des téléphones portables peuvent affecter l'équipement électronique protégé de façon négative.

Les signaux RF peuvent affecter les systèmes d'exploitation et de divertissement électroniques installés ou protégés de façon inadéquate dans les véhicules motorisés. Vérifiez auprès du fabricant ou

d'un représentant pour déterminer si les systèmes en question sont adéquatement protégés contre les signaux RF externes. De plus, consultez le fabricant au sujet de toutes pièces d'équipement ajoutée à votre véhicule.

Le cas échéant, communiquez avec le fabricant d'un dispositif médical personnel, comme un stimulateur cardiaque ou un appareil auditif, afin de déterminer si le dispositif en question est protégé de façon adéquate contre les signaux RF externes.

Remarque : Éteignez toujours votre téléphone dans les établissements de soins de santé et obtenez l'autorisation avant d'utiliser votre téléphone à proximité d'équipement médical.

Éteindre votre téléphone avant le vol

Éteignez votre téléphone avant l'embarquement dans tout type d'avion. Afin de prévenir l'interférence avec les systèmes de bord, la réglementation du FAA (Federal Aviation Administration) des États-Unis indique que vous devez obtenir la permission d'un membre d'équipage avant d'utiliser votre téléphone à bord d'un avion au sol. Afin de prévenir les risques d'interférence, la réglementation du FCC interdit l'utilisation de votre téléphone lorsque l'avion est en vol.

Éteindre votre téléphone dans les zones dangereuses

Afin d'éviter l'interférence avec les opérations de dynamitage, éteignez votre téléphone lorsque vous vous trouvez dans une zone de dynamitage ou autre zone où les appareils radio bidirectionnels doivent être éteints. Les équipes de construction utilisent souvent des dispositifs RF télécommandés pour l'activation des explosifs.

Éteignez votre téléphone lorsque vous vous trouvez dans une zone ayant une atmosphère potentiellement explosive. Bien que rares, votre téléphone et ses accessoires pourraient générer des étincelles. Les étincelles peuvent causer une explosion ou un incendie pouvant occasionner des blessures ou même un décès. De façon générale, ces zones sont clairement identifiées; mais pas toujours. Elles comprennent :

- Les postes de ravitaillement comme les stations-service.
- La cale d'un navire.
- Les installations de stockage ou de transfert de carburant ou de produits chimiques.
- Les endroits où l'air contient des produits chimiques ou des particules de poussière ou de poudre métallique.
- Tout autre endroit où vous devez généralement éteindre le moteur de votre véhicule.

Remarque : N'entreposez et ne transportez jamais des gaz et liquides inflammables ou des explosifs dans le compartiment de votre véhicule où se trouve votre téléphone ou ses accessoires.

Limiter l'accès des enfants à votre téléphone

Votre téléphone n'est pas un jouet. Ne laissez pas les enfants jouer avec car ils pourraient se blesser ou blesser d'autres personnes, endommager l'appareil ou faire des appels qui pourraient vous coûter de l'argent.

Utiliser votre téléphone avec un appareil auditif

Lorsque certains téléphones portables sont utilisés avec des appareils auditifs (incluant la prothèse auditive et l'implant cochléaire), les utilisateurs peuvent entendre un bruit, ce qui risque d'altérer l'efficacité de l'appareil auditif.

Certains appareils auditifs sont mieux protégés contre ce bruit d'interférence et le niveau de bruit généré diffère d'un téléphone à l'autre. Le standard ANSI C63.19 a été développé afin d'évaluer les téléphones portables et les appareils auditifs de façon normalisée et de créer des catégories et classements selon l'aptitude à l'usage.

Ces classements ont été créés afin d'aider les utilisateurs d'appareils auditifs à trouver un téléphone portable qui soit compatible avec leur prothèse auditive. Ce ne sont pas tous les téléphones qui ont été évalués pour leur compatibilité avec les appareils auditifs. Une étiquette se trouve sur la boîte des téléphones ayant été évalués. **Votre Kona est classé M4 et T4.**

Ces classements ne sont pas une garantie. Les résultats varient selon l'appareil auditif de l'utilisateur, le degré et le type de perte auditive. Dans le cas d'un appareil auditif hautement sensible aux bruits d'interférence, même un téléphone ayant un classement élevé pourrait engendrer un niveau de bruit inacceptable à l'intérieur de l'appareil auditif. La meilleure façon d'évaluer si le téléphone correspond

à vos besoins est de l'essayer avec votre appareil auditif.

Classements-M : Les téléphones classés M3 ou M4 satisfont aux exigences FCC en matière de compatibilité avec les prothèses auditives et risquent de générer moins d'interférence dans les appareils auditifs que les téléphones non évalués. (M4 est le meilleur/le plus haut des deux classements.)

Classements-T : Les téléphones classés T3 ou T4 satisfont aux exigences FCC et risquent de mieux fonctionner avec un phonocapteur (« T Switch » ou « Telephone Switch ») que les téléphones non évalués. (T4 est le meilleur/le plus haut des deux classements. Notez que les appareils auditifs ne sont pas tous dotés d'un phonocapteur.)

Remarque : Ce téléphone a été évalué et classé en fonction de son utilisation avec un appareil auditif pour certaines technologies sans fil. Cependant, certaines technologies de pointe applicables à ce téléphone peuvent ne pas avoir été encore évaluées pour une utilisation avec un appareil auditif. Il est important d'essayer toutes les différentes fonctions de ce téléphone et dans différents endroits, en utilisant votre appareil auditif ou votre implant cochléaire pour savoir si vous entendez des interférences. Consultez votre fournisseur de services ou le fabricant de ce téléphone pour obtenir des informations sur la compatibilité avec

des appareils auditifs. Si vous avez des questions sur le retour ou l'échange de nos produits, veuillez consulter votre fournisseur de services ou votre revendeur téléphonique.

Les appareils auditifs peuvent être évalués selon leur résistance à l'interférence des téléphones portables et devraient être classés de façon semblable aux téléphones. Consultez votre professionnel de la santé auditive pour connaître le classement de votre appareil auditif. Ajoutez le classement de votre appareil auditif avec celui de votre téléphone afin de déterminer l'aptitude à l'usage probable :

- Tout classement combiné égal ou supérieur à 6 offre une excellente utilisation.
- Tout classement combiné égal à 5 est considéré comme une utilisation normale.
- Tout classement combiné égal à 4 est considéré utilisable.

Ainsi, si vous utilisez un appareil auditif classé M3 avec un téléphone classé M3, vous obtiendrez un classement combiné de 6, donc une « excellente utilisation ». Ceci est aussi applicable pour les classements T.

Vous pouvez obtenir plus d'information au sujet de la compatibilité des appareils auditifs à l'adresse : www.fcc.gov, www.fda.gov, et www.accesswireless.org.

Obtenir la meilleure expérience possible avec votre appareil auditif et votre téléphone

Pour réduire davantage les interférences, déplacez le téléphone afin de trouver la position produisant le moins d'interférence.

Entretien de la pile

Protéger votre pile

Les indications suivantes vous permettent d'optimiser la performance de votre pile.

- De récents rapports publics ont fait état de piles de téléphones portables ayant surchauffé, pris feu ou explosé. Il semble que la majorité, sinon la totalité de ces rapports impliquent des piles de recharge contrefaites ou bon marché fabriquées selon des standards inexistantes ou douteux. Utilisez uniquement des piles et accessoires approuvés par le fabricant. Acheter le bon type de pile est la meilleure façon de s'assurer qu'elles sont authentiques et sécuritaires.
- Ne pas désassembler, ouvrir, écraser, tordre, déformer, percer ou briser la pile.
- Ne pas modifier ou transformer la pile, tenter d'y insérer des corps étrangers, immerger ou exposer à l'eau ou autre liquide, au feu, à une explosion ou autre agent dangereux.
- Évitez de faire tomber le téléphone et la pile. Si vous faites tomber le téléphone ou la pile, surtout sur une surface dure, et soupçonnez un bris, rendez-vous à un centre de service pour une inspection.
- L'utilisation inadéquate de la pile peut engendrer un incendie, une explosion ou autre danger.

- Ne pas court-circuiter la pile ou mettre des objets de métal conducteur en contact avec ses terminaux.
- Assurez-vous que les contacts de métal situés sur le dessus de la pile demeurent propres.
- Les enfants doivent être supervisés lorsqu'ils utilisent une pile.

Chargement

- Afin d'éviter les dommages, chargez la pile à des températures allant de 32° F à 113° F (0° C à 45° C) seulement.
- Évitez d'utiliser le chargeur de pile au soleil ou dans un endroit très humide par exemple une salle de bain.
- Il peut s'avérer nécessaire de recharger la pile si celle-ci est inutilisée pour une longue période.
- Le meilleur moment pour changer la pile est lorsque celle-ci ne fonctionne plus de façon acceptable. Elle peut être rechargée des centaines de fois avant de devoir être remplacée.

Entreposage

- Évitez de laisser la pile à des températures élevées pendant de longues périodes. Suivez ces règles d'entreposage :
 - Moins d'un mois :
-4° F à 140° F (-20° C à 60° C)
 - Plus d'un mois :
-4° F à 113° F (-20° C à 45° C)

Comment disposer des piles au lithium-ion (Li-ion)

- Disposez adéquatement de vos piles usagées conformément à la réglementation locale.
- Ne disposez jamais de vos piles par incinération.
- Manipuler une pile Li-ion endommagée ou qui coule peut causer des brûlures.
- Communiquez avec votre centre de service autorisé afin de connaître les options sécuritaires pour disposer de vos piles Li-ion.

Remarque spéciale : Assurez-vous de disposer de vos piles de façon adéquate. À certains endroits, il peut être interdit de disposer de piles avec les déchets domestiques ou commerciaux.

Énergie radiofréquence (RF)

Comprendre le fonctionnement de votre téléphone

Votre téléphone est un transmetteur-récepteur radio. Lorsqu'il est allumé, il reçoit et transmet des signaux RF. Lorsque vous utilisez votre téléphone, le système qui gère votre appel contrôle le niveau de puissance. Cette puissance peut se situer entre 0,006 watts et 0,2 watts en mode numérique.

Sécurité en matière de radiofréquence

La conception de votre téléphone répond aux nouvelles normes NCRP décrites ci-dessous.

En 1991-1992, le IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers) et le ANSI (American National Standards Institute) se sont associés afin de mettre à jour les normes de sécurité ANSI1982 relatives à l'exposition des humains aux signaux RF. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins de différentes universités, agences gouvernementales en matière de santé et industries ont développé ces normes mises à jour après analyse des travaux disponibles sur le sujet. En 1993, la Commission fédérale des communications a appliqué ces nouvelles normes à sa réglementation. Au mois d'août 1996, la Commission fédérale des communications a adopté des normes hybrides

créées à partir des standards ANSI/IEEE en place et des directives publiées par le NCRP.

Dispositif porté sur le corps

Pour maintenir la conformité aux directives de la Commission fédérale des communications en matière d'exposition aux RF, si vous portez un combiné téléphonique, utilisez un étui de transport, boîtier ou autre accessoire porté au corps fourni ou approuvé par Public Mobile. Si vous n'utilisez pas d'accessoire porté au corps, assurez-vous que les antennes soient à une distance d'au moins **0.591 pouces (1.5 centimètres)** de votre corps lors de l'émission. L'utilisation d'accessoires n'étant pas approuvés par Public Mobile peut entraîner le non-respect des directives de la Commission fédérale des communications en matière d'exposition aux RF. Tout autre accessoire utilisé avec ce téléphone pour des fonctionnements en étant porté au corps ne doit contenir aucune composante métallique et doit fournir une séparation d'au moins **0.591 pouces (1.5 centimètres)** entre les antennes et l'utilisateur.

Pour plus d'information au sujet de l'exposition aux RF, visitez le site Web de la Commission fédérale des communications au www.fcc.gov.

Taux d'absorption spécifique (SAR) des téléphones portables

Le taux SAR correspond à la quantité relative d'énergie radiofréquence absorbée dans la tête de l'utilisateur d'un téléphone portable.

Le taux SAR d'un téléphone est déterminé grâce à des essais, mesures et calculs élaborés. Elle ne représente pas la quantité de RF émises par le téléphone. Tous les modèles de téléphone sont mis à l'épreuve à leur valeur la plus élevée dans un laboratoire hautement contrôlé. Cependant, le SAR d'un téléphone peut être considérablement plus faible que celui indiqué par la Commission fédérale des communications. Cet écart est causé par une variété de facteurs comme la proximité d'une antenne de station cellulaire, la conception du téléphone, etc. Il est important de se rappeler que chaque téléphone répond à des exigences fédérales strictes. Les variations du SAR ne correspondent pas à une variation du niveau de sécurité.

Tous les téléphones doivent respecter les normes fédérales qui comprennent une importante marge de sécurité. Comme indiqué précédemment, les variations du SAR entre les différents téléphones ne correspondent pas à une variation de leur niveau de sécurité. Les taux SAR égaux ou inférieurs à la norme fédérale de 1,6 W/kg sont considérées sécuritaires pour le public.

Les taux SAR les plus élevés enregistrés pour le Kona sont :

Mode CDMA cellulaire (Section 22) :
Tête : 0.39 W/kg; porté sur le corps : 1.18 W/kg

Mode PCS (Section 24) :
Tête : 1.45 W/kg; porté sur le corps : 1.13 W/kg

Émission de radiofréquences : Commission fédérale des communications

Ce téléphone répond aux exigences de la Commission fédérale des communications en matière d'émission de RF.

Numéro d'identification FCC : V65S2150A1.

Pour obtenir plus d'information sur le SAR du téléphone, consultez le site Internet suivant :
<http://www.fcc.gov/oet/ea/>.

Avis de la Commission fédérale des communications

Ce dispositif est conforme à la Section 15 des règlements de la Commission fédérale des communications. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable et (2) ce dispositif doit accepter tout type d'interférence, y compris celle pouvant nuire à son fonctionnement.

Toute modification n'ayant pas été expressément approuvée par la partie responsable de la conformité peut entraîner l'annulation du droit d'utilisation de l'équipement.

Remarque : Cet équipement a été évalué et correspond aux limites d'un dispositif numérique de Classe B en vertu de la Section 15 des règlements de la Commission fédérale des communications.

Ces limites sont conçues afin d'offrir une protection résidentielle suffisante contre l'interférence préjudiciable. Cet équipement génère, utilise et transmet de l'énergie RF. S'il n'est pas installé ou utilisé selon les instructions, il peut causer de l'interférence préjudiciable dans les communications radio.

Par contre, il n'existe aucune garantie contre l'interférence peu importe l'installation.

Si l'équipement génère de l'interférence préjudiciable dans la réception radio ou télévisuelle (vérifiable en éteignant et allumant l'équipement), l'utilisateur devrait tenter d'éliminer l'interférence de l'une des façons suivantes :

- En modifiant l'orientation des antennes internes.
- En augmentant la distance entre l'équipement et le récepteur.
- En connectant l'équipement sur un circuit différent de celui sur lequel est connecté le récepteur.
- Consultez le fabricant ou un technicien en radio/télévision expérimenté pour obtenir de l'aide.

Avis de Industrie Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Enregistrement du propriétaire

Le numéro du modèle, le numéro de réglementation et le numéro de série sont situés sur la plaque signalétique à l'intérieur du compartiment de la pile. Inscrivez le numéro de série dans l'espace ci-dessous. Cela sera utile si vous devez communiquer avec nous au sujet de votre téléphone.

Modèle : Kona (S2150)

No de série :

Garantie du fabricant

Kyocera Communications inc. (« KYOCERA ») vous offre la garantie, limitée, que le produit ci-joint ou produits (le « produit ») sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication pour une période se terminant un an suivant la date d'achat du produit, par le client, au premier acheteur (acheteur d'origine) du produit et que cet achat fut effectué auprès d'un détaillant autorisé. Le transfert ou la revente du produit mettra automatiquement fin à la garantie de ce produit.

Cette garantie limitée ne peut être transférée à une tierce partie, incluant mais non limitée à l'acquéreur ultérieur ou au propriétaire du produit. KYOCERA doit, à sa seule et absolue discrétion, réparer ou remplacer un produit (les pièces de l'appareil peuvent être remplacées par des pièces remises à neuf d'une qualité et de fonctionnalités comparables) si le produit, ou les pièces, est reconnu par KYOCERA comme ayant une défectuosité de matériel ou de fabrication, ou si KYOCERA détermine qu'il est impossible de réparer ou remplacer ce produit, KYOCERA doit rembourser le prix d'achat de ce produit, pourvu que le produit (i) soit retourné, frais de transport prépayés, au centre de service KYOCERA, et ce, à l'intérieur de la période de garantie d'un an, (ii) est accompagnée d'une preuve d'achat ou d'une preuve de première activation sous la forme d'un contrat de vente ou d'une facture démontrant que le produit est dans la période de garantie d'un an (« la preuve d'achat »). Après la

période de garantie d'un an, vous devrez payer les frais d'expédition, les pièces de remplacement ainsi que la main-d'œuvre. La garantie limitée ne couvre pas et est nulle concernant les éléments suivants : (i) tout Produit mal installé, réparé, entretenu ou modifié (y compris l'antenne); (ii) tout Produit utilisé inadéquatement (y compris les Produits utilisés conjointement avec du matériel incompatible soit électriquement ou mécaniquement ou les Produits utilisés avec des logiciels, accessoires, produits ou équipements auxiliaires ou périphériques non fournis ou expressément autorisés pour une utilisation par KYOCERA), ou tout abus, accident, dommage physique, utilisation anormale, manipulation ou stockage inadéquat, négligence, exposition au feu, à l'eau ou à l'humidité excessive ou à des changements climatiques ou des températures extrêmes ; (iii) tout Produit utilisé à l'extérieur des taux maximaux établis ; (iv) les dommages esthétiques ; (v) tout Produit dont les étiquettes de garantie ou les numéros de série ont été enlevés, modifiés ou rendus illisibles ; (vi) les indications du client ; (vii) les frais d'installation, de mise en place, d'enlèvement ou de réinstallation ; (viii) les problèmes de réception du signal (à moins que ceux-ci soient causés par une défectuosité de matériel ou de fabrication) ; (ix) les dommages résultant d'un incendie, d'une inondation, de catastrophes naturelles ou de toute autre action n'impliquant pas la responsabilité de KYOCERA et que le produit n'est pas apte à supporter, incluant les dommages

résultant d'une manipulation inadéquate ou de fusibles grillés ; (x) les consommables (tels que les cartes mémoire, les fusibles, etc.) ; (xi) les logiciels ou applications tierce-partie, les données et les équipements non fournis à l'origine avec le Produit ; (xii) tout Produit dont le système d'exploitation a été déverrouillé (permettant l'installation d'un système d'exploitation tierce-partie) ; ou (xiii) tout Produit qui a été ouvert, réparé ou modifié par toute personne autre que KYOCERA ou un centre de services agréé KYOCERA. Avant de retourner tout Produit pour maintenance, assurez-vous de sauvegarder vos données et de supprimer toute information confidentielle, exclusive ou personnelle du Produit. KYOCERA n'est pas responsable de la perte ou des dommages aux logiciels, applications, données ou supports de stockage amovibles.

UTILISEZ SEULEMENT DES ACCESSOIRES AUTORISÉS KYOCERA AVEC LES TÉLÉPHONES KYOCERA. L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON AUTORISÉS PEUT ÊTRE DANGEREUSE ET ANNULERA LA GARANTIE DU TÉLÉPHONE SI LES DITS ACCESSOIRES ENDOMMAGENT OU CAUSENT UNE DÉFECTUOSITÉ AU TÉLÉPHONE.

KYOCERA DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVE AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, GÉNÉRAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES, AGGRAVÉS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ QUE CELLE-CI SURVIENNE, PRÉVISIBLE OU IMPRÉVISIBLE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, INCLUANT MAIS NON LIMITÉ À LA PERTE DE PROFITS, AVANTAGES IMPRÉVUS OU REVENUS,

PROFITS PRÉVUS RÉSULTANT DE L'UTILISATION D'OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT PRODUIT (PAR EXEMPLE, PERTE DE TEMPS D'ANTENNE CAUSÉE PAR LA DÉFECTUOSITÉ D'UN PRODUIT) OU CONTRIBUTION OU INDEMNITÉ À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION LIÉE À UN PRODUIT.

RÉPARATION OU REMPLACEMENT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX OU REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT RELATIF À UN PRODUIT DÉFECTUEUX, COMME DÉTERMINÉ EN VERTU DE CETTE GARANTIE, SONT VOS SEULS ET UNIQUES RECOURS RELATIFS À UNE VIOLATION DE LA GARANTIE LIMITÉE, ET SOUS RÉSERVE DE LA PRÉSENTE GARANTIE, LES PRODUITS SONT APPROUVÉS ET ACCEPTÉS, PAR VOUS, « TEL QUEL ».

KYOCERA NE FAIT AUCUNE AUTRES GARANTIE, REPRÉSENTATION OU CONDITION D'AUCUNE SORTIE, VERBALE, EXPRESSE OU TACITE, RÉGLEMENTAIRE OU AUTRE, RELATIF AUX PRODUITS, INCLUANT MAIS NON LIMITÉ À UNE GARANTIE IMPLICITE OU DE LA CONDITION DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU CONTRE LA CONTREFAÇON OU À UNE GARANTIE IMPLICITE OU CONDITION SURVENANT DE L'UTILISATION COMMERCIALE OU D'EXÉCUTION OU DE PERFORMANCE. AUCUN REVENDEUR, DISTRIBUTEUR, AGENT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À APPORTER DES MODIFICATIONS OU DES AJOUTS À CETTE GARANTIE.

Quelques juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages directs ou

consécutifs, ou permettent les limitations relatives à la durée d'une garantie implicite, de façon à ce que ces limitations ou exclusions puissent ne pas s'appliquées à vous. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits pouvant varier d'une juridiction à l'autre. Pour plus d'information concernant la garantie, veuillez appeler au numéro de téléphone ci-dessous, de partout aux États-Unis et au Canada : 1-800-349-4478 ou 858-882-1401.

Contrat de licence de l'utilisateur final

Contrat de licence de l'utilisateur final de Kyocera Communications Inc. (« Kyocera »)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS SUIVANTES (« CONTRAT ») AVANT D'UTILISER OU D'ACCÉDER AU LOGICIEL OU SERVICES FOURNIS AVEC VOTRE APPAREIL KYOCERA. LE LOGICIEL AINSI QUE LES SERVICES FOURNIS AVEC VOTRE APPAREIL KYOCERA SONT OFFERT POUR UNE UTILISATION PERSONNELLE UNIQUEMENT, UTILISATEUR FINAL D'ORIGINE COMME DÉCRIT CI-DESSOUS.

EN ACTIVANT, UTILISANT, TÉLÉCHARGEANT OU INSTALLANT CET APPAREIL KYOCERA ET/OU LE LOGICIEL FOURNI AVEC CELUI-CI, VOUS VOUS ENGAGEZ À RESPECTER TOUTES LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT, N'UTILISEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'ACCÉDEZ PAS AU LOGICIEL OU AUX SERVICES, ET (I) RETOURNEZ IMMÉDIATEMENT LE LOGICIEL OU SERVICE À KYOCERA OU SUPPRIMEZ-LE; OU (II) SI VOUS AVEZ ACHETÉ L'APPAREIL KYOCERA SUR LEQUEL LE LOGICIEL OU LE SERVICE A ÉTÉ PRÉINSTALLÉ, RETOURNEZ IMMÉDIATEMENT L'APPAREIL ET LEDIT LOGICIEL (Y COMPRIS LA DOCUMENTATION ET L'EMBALLAGE) À KYOCERA OU AU DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE KYOCERA QUI VOUS A VENDU LEDIT APPAREIL.

Licence : En vertu des conditions du présent contrat et toutes les autres conditions qui s'y rattachent par référence ou dont vous avez autrement pris connaissance avant l'utilisation du logiciel, Kyocera vous octroie une licence limitée et non exclusive afin d'utiliser le logiciel et les services propriétés de Kyocera ou d'une tierce partie qui se trouvent dans votre appareil Kyocera et/ou emballés avec ledit appareil, y compris les mises à niveau de matériel ainsi que la documentation appropriée (« logiciel »). Vous pouvez utiliser le logiciel uniquement comme expressément autorisé dans le présent contrat.

Limitations : La licence de ce logiciel n'est valide que pour l'appareil Kyocera que vous avez originalement acheté. Vous reconnaissez et acceptez que la propriété et tous les droits associés au logiciel, non expressément octroyés par le présent contrat, soient maintenus par Kyocera, ses fournisseurs ou concédants. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou rendre disponible le logiciel, d'aucune manière, sur un réseau dans le but de l'utiliser avec d'autres appareils Kyocera que celui avec lequel il fut originalement fourni. Le logiciel peut être copié seulement conformément aux lois en vigueur et à des fins de sauvegarde. Vous ne pouvez pas retirer tout avis ou étiquette de propriété apposés sur le logiciel ainsi que sur les copies de celui-ci. Vous ne pouvez, de quelque façon que ce soit, modifier, faire de rétroingénierie, décompiler, démonter ou créer des dérivés fondés sur le logiciel (à moins que cette

restriction ne soit expressément interdite par la loi). Vous acceptez de ne pas contourner, désactiver ou modifier toute technologie de sécurité associée au logiciel. Vous pouvez utiliser le logiciel uniquement et conformément aux lois en vigueur dans les juridictions dans lesquels vous les utilisez, y compris mais non limité aux restrictions applicables aux droits d'auteurs et d'autres droits de propriété intellectuelle et/ou réglementations de contrôle de l'exportation.

Quelques logiciels emballés avec votre appareil Kyocera peuvent être fournis par des tierces parties (« logiciel de tierce partie »). Le logiciel de tierce partie peut être disponible chez les distributeurs des produits de la tierce partie comme les magasins d'applications. Le produit de la tierce partie peut être assujéti à des conditions différentes ou supplémentaires établies par le fournisseur du logiciel de tierce partie. **LE LOGICIEL DE TIERCE PARTIE N'EST PAS UN PRODUIT DE KYOCERA. KYOCERA N'EST PAS RESPONSABLE DU LOGICIEL DE TIERCE PARTIE.**

Logiciel Open Source :Le logiciel contient des logiciels Open Source qui peuvent être assujétiés à la licence générale publique GNU (« LGP »), la librairie GNU/licence publique générale (« LGPL ») et/ou des licences de droits d'auteurs, des dénis de responsabilité et des avis (« conditions de la licence Open Source »). Les termes de la licence Open Source pour le logiciel Open Source sont reproduits et disponibles sur le site Internet : <http://www.opensource.org/licenses>. Veuillez vous référer aux conditions de la licence Open Source pour connaître vos droits en vertu des licences du logiciel

Open Source. Dans la mesure où une telle entente exige que Kyocera vous accorde le droit de copier, modifier, distribuer ou utiliser autrement le logiciel Open Source et qu'un tel droit est en conflit avec les droits limités octroyés dans le cadre du présent contrat, ledit droit accordé par la licence Open Source aura préséance sur les droits et restrictions du présent contrat mais uniquement en ce qui concerne le logiciel Open Source.

Exonération de garantie et responsabilité : LE LOGICIEL EST FOURNI « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE. KYOCERA DÉCLINE TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS ET NON LIMITÉ AUX GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE NON-VIOLATION, DE TITRE, DE PRÉCISION, DE LA CORRESPONDANCE AVEC LA DESCRIPTION ET DE LA QUALITÉ. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LE RISQUE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DU FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL VOUS INCOMBE. EN AUCUN CAS, KYOCERA, SES EMPLOYÉS, DIRIGEANTS, ACTIONNAIRES, COMÉDANTS, FOURNISSEURS, TRANSPORTEURS, DISTRIBUTEURS OU AFFILIÉS NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES POUR DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU AUTRES (Y COMPRIS, MAIS NON LIMITÉ, AUX DOMMAGES POUR PERTE DE GAIN D'AFFAIRES, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, PERTE D'INFORMATIONS CORPORATIVES OU AUTRES PERTES PÉCUNIAIRES) DÉCOULANT DE CE CONTRAT OU DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL, QUE CE

SOIT LE RÉSULTAT D'UN CONTRAT, UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ DU PRODUIT OU TOUTE AUTRE THÉORIE MÊME SI KYOCERA FUT INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET MÊME SI TOUTE RÉPARATION LIMITÉE A ÉTÉ RECONNUE AVOIR ÉCHOUER DANS SON USAGE PRINCIPAL. L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE KYOCERA, POUR DES DOMMAGES, NE PEUT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DE L'APPAREIL KYOCERA.

Aucun logiciel n'est exempt de vices. Le logiciel est conçu pour être utilisé dans des systèmes qui ne requièrent pas une performance sans faute. Vous ne devez pas utiliser le logiciel dans un système ou un appareil dans lequel un mauvais fonctionnement du logiciel entraînerait un risque prévisible de perte, de blessure ou du décès d'un individu. Ceci comprend l'exploitation et le fonctionnement d'infrastructures ou d'installations nucléaires, d'équipements médicaux, de systèmes de navigation et de communications aériennes ou l'utilisation dans une situation ou un environnement dangereux.

Consentement d'utilisation des données : Vous acceptez que Kyocera, ses affiliés ainsi que ses mandataires désignés puissent recueillir et utiliser tous les renseignements techniques ainsi que les informations relatives, recueillies de quelque façon, dans le cadre de ses services de soutien du produit. Kyocera, ses affiliés ainsi que ses mandataires désignés peuvent seulement utiliser ces informations dans le but d'améliorer ses produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisés. Kyocera recueillera et utilisera ces

informations en conformité avec sa politique sur la confidentialité et avec les lois applicables en matière de protection des données. Kyocera, ses affiliés ainsi que ses mandataires désignés peuvent divulguer ces informations à de tierce partie mais non sous la forme où ceux-ci peuvent vous identifier personnellement.

Modifications au logiciel et conditions d'utilisation :

Kyocera se réserve le droit de modifier, à tout moment, une partie du logiciel. Kyocera peut être dans l'obligation d'entreprendre ces actions en raison de restrictions imposées par des concédants d'un tiers ou en raison de préoccupations liées à la sécurité, de restrictions gouvernementales ou d'ordonnances du tribunal.

Kyocera se réserve le droit de modifier les conditions du présent contrat à sa seule discrétion. De telles modifications seront en vigueur dès qu'un avis vous sera envoyé soit par courriel, par message texte ou toute autre forme de communication électronique ou postale par Kyocera, un affilié ou un mandataire de Kyocera. L'utilisation continue du logiciel, après la réception d'un avis, constituera votre acceptation ferme du contrat amendé. De plus, certains logiciels peuvent être assujettis à des conditions différentes ou supplémentaires qui vous sont présentées à travers un clic publicitaire ou un autre type d'entente ou d'avis avant l'utilisation d'un tel logiciel.

Résiliation : Si vous ne respectez pas les conditions du présent contrat de licence, celui-ci sera automatiquement résilié, et ce, sans préavis ou action préalable de la part de Kyocera.

Loi applicable : Ce contrat est régi par les lois de l'état de la Californie à l'exception du conflit avec les dispositions de la loi. La Convention des Nations Unies, sur les contrats de vente internationale de marchandises, est entièrement exclue du présent contrat.

Divisibilité : Si une disposition du présent contrat est jugée invalide, illégale ou non exécutoire; la validité, la légalité ou le caractère exécutoire des autres dispositions ne sera aucunement influencé ou compromis.

L'entière entente : En utilisant ou en accédant autrement au logiciel, vous acceptez que le présent contrat constitue l'entière entente entre vous et Kyocera relativement au logiciel et que celui-ci ait préséance sur toutes les ententes précédentes nonobstant les conditions de telles ententes.